

PREAVIS AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

une demande de crédit d'investissement de CHF 460'000.- pour l'acquisition d'un nouveau système de sonorisation pour le Théâtre Benno-Besson (TBB)

Madame la Présidente
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Dans le cadre de son Plan directeur de la culture, ainsi que du Plan d'action y relatif, la Municipalité s'est engagée à moderniser les infrastructures de ses institutions culturelles, dont celles du Théâtre Benno-Besson (TBB). En effet, si le bâtiment du TBB a fait l'objet d'une rénovation extérieure complète en 2015-2016 (cf. préavis PR16.24PR concernant un dépassement de crédit de CHF 1'930'000.- dans le cadre de la rénovation du Théâtre Benno-Besson, accepté par le Conseil communal le 2 février 2017), il n'a pas subi de rénovations majeures de ses infrastructures intérieures – soit la scène et la salle de spectacle – depuis l'aménagement de la salle du Casino avec un gradin en 1998. Les installations, aujourd'hui vétustes, ne permettent plus d'accueillir les spectateurs et spectatrices ainsi que les compagnies professionnelles dans les standards de qualité, ni même de sécurité qu'on est en droit d'attendre. Afin d'y remédier, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit d'étude de CHF 1'000'000.- pour la rénovation des infrastructures du Théâtre Benno-Besson (cf. préavis PR 23.14PR, accepté par le Conseil communal le 5 octobre 2023).

Dans le cadre de la stratégie globale de modernisation des équipements du Théâtre Benno-Besson (TBB) et en prévision des grands travaux de rénovation prévus en 2027, sous réserve du crédit d'investissement qui sera demandé à cet effet au Conseil communal, le présent préavis porte sur une demande de crédit d'investissement destiné à financer le remplacement progressif du système de sonorisation. Actuellement, la Ville est contrainte de recourir à la location d'un équipement afin d'assurer la continuité de l'activité du théâtre ; en effet le système de sonorisation précédent n'est plus fonctionnel après 20 ans de service.

Le projet se décline en deux phases : la première vise à remédier immédiatement aux défaillances du système actuel, tandis que la seconde prévoit l'intégration d'un dispositif immersif et évolutif en parallèle des rénovations du bâtiment.

1. Présentation de la pré-étude

Une pré-étude approfondie, menée conjointement par le Service de la culture (SCU) et les services techniques du Théâtre Benno-Besson, a permis d'identifier les principaux problèmes liés au système de sonorisation actuel et de déterminer les axes d'amélioration indispensables :

- **Défaillance technique et vétusté du matériel**
Le système de sonorisation actuel, obsolète et défectueux, n'est plus fonctionnel et ne répond plus aux exigences techniques des spectacles contemporains, obligeant de recourir à la location d'équipements de remplacement.

- **Évolution des besoins artistiques et techniques**
Les exigences en matière de production artistique évoluent constamment. Les spectacles actuels requièrent une spatialisation audio permettant une expérience immersive pour le public. Ce changement d'orientation technique met en lumière l'insuffisance de l'équipement actuel et la nécessité d'un système capable de répondre aux ambitions des productions modernes.
- **Analyse économique et enjeux financiers**
Une analyse détaillée a démontré qu'une solution de location (en place depuis octobre 2023 pour un montant de CHF 2'378.20 par mois) ne représente qu'une solution transitoire. Bien que cette option ait assuré la continuité des représentations, elle générerait un coût additionnel d'environ CHF 59'455.- couvrant la location du matériel pendant les 24 mois avant les travaux, auquel s'ajoutent CHF 73'724.- déjà engagés. Ce cumul de dépenses représente plus du tiers du coût estimé pour investir dans un nouveau système de sonorisation.
- **Démarche en deux étapes**
La pré-étude a abouti à la proposition d'un projet structuré en deux phases complémentaires, à savoir :
 - *Phase 1* : Remplacement immédiat des composants défectueux en optant pour un système de sonorisation compatible avec une future intégration immersive. Cette étape garantit non seulement le maintien des prestations en attendant la rénovation globale, mais permet également d'utiliser une partie des nouveaux équipements (comme les retours de scène, la console de mixage et les microphones HF) lors des productions hors les murs.
 - *Phase 2* : Lors des travaux de rénovation prévus en 2027, la deuxième étape consistera à intégrer un système immersif à 360°, garantissant une spatialisation sonore en trois dimensions. Le choix d'un système de la même marque que celui utilisé à la salle de la Marive et par les autres théâtres partenaires (Théâtre de Beaulieu, Théâtre de Vidy et ARSENIC) facilitera les échanges et réduira les frais de location.

L'ensemble de ces constats et propositions visent à assurer une transition harmonieuse du matériel actuel vers une technologie de pointe, tout en garantissant à la fois la pérennité de l'offre artistique et une adaptation aux évolutions techniques du secteur.

2. Présentation des travaux prévus

Le projet de modernisation du système de sonorisation du TBB est conçu pour intervenir en deux phases complémentaires afin de répondre rapidement aux besoins immédiats et de préparer l'intégration d'une solution technologique immersive à long terme.

Phase 1 – Remplacement immédiat et modernisation partielle (Montant estimé : CHF 240'000.-)

Cette première phase a pour objectif principal de mettre fin à la dépendance à la location d'équipements en installant un nouveau système de sonorisation répondant aux exigences actuelles. Les actions envisagées incluent :

- **Remplacement des composants clés :**
Le système actuel sera modernisé par le remplacement progressif des enceintes, des subwoofers et des retours de scène, tout en conservant globalement l'architecture existante.

- **Installation d'une nouvelle console de mixage et acquisition de microphones HF :**
Ces équipements permettront d'obtenir une couverture stéréo optimale (LR et subwoofers) adaptée aux événements accueillant jusqu'à 450 spectateurs.
- **Garantie de la continuité technique :**
Cette solution immédiate vise à pallier les défaillances du système vieillissant et à assurer la continuité des représentations, même en attendant les travaux de rénovation.

Phase 2 – Transition vers une sonorisation immersive (Montant estimé : CHF 220'000.-)

La deuxième phase sera implantée lors des travaux de rénovation prévus en 2027. Elle comprend :

- **Intégration d'un système immersif à 360° :**
Ce dispositif permettra une spatialisation audio en trois dimensions, offrant une expérience sonore enrichie et immersive pour le public.
- **Harmonisation des équipements :**
L'objectif est de synchroniser la sonorisation du TBB avec celle de la salle de la Marive et des autres théâtres partenaires (Beaulieu, Vidy, ARSENIC), en choisissant un équipement homogène. Cette démarche facilitera notamment les échanges de matériel et contribuera à une gestion technique optimisée.
- **Formation des équipes techniques :**
Pour garantir une exploitation efficace du nouveau système, des sessions de formation seront organisées pour les équipes du théâtre.

Cette approche en deux temps permet de répondre, d'une part à l'urgence technique liée à l'obsolescence du matériel, et d'autre part d'inscrire le TBB dans une dynamique de modernisation cohérente avec ses partenaires, tout en anticipant les besoins futurs en matière de sonorisation.

3. Implication financière

Le coût total du projet est estimé à CHF 460'000.-, répartis comme suit :

	Elements	Montants estimatifs
<u>Phase 1</u>	Système de sonorisation	115'000.- CHF
	Console de mixage	90'000.- CHF
	Microphone HF	15'000.- CHF
	Divers	20'000.- CHF
	TOTAL Phase 1	240'000.- CHF
<u>Phase 2</u>	Système de sonorisation	150'000.-CHF
	Microphone HF	15'000.- CHF
	Intégration au projet bâtiment	40'000.- CHF
	Divers	15'000.- CHF
	TOTAL Phase 2	220'000.- CHF
	Total phases 1 & 2	460'000.- CHF

Un montant de CHF 350'000.- est prévu à cet effet au Plan des investissements intérimaire 2024-2026 (ligne 1504). Par ailleurs, un montant de CHF 4'400'000.- est prévu à la ligne 1503 (« TBB, Amélioration théâtre ») pour les travaux futurs.

Afin d'alléger la charge financière qui incomberait directement à la Ville, une participation de la Loterie Romande (LORO) est envisagée. Une demande de subvention pour la réalisation de la phase 1, d'environ **CHF 110'000.-**, sera formulée via l'Association des Amis du TBB. Ainsi, la dépense nette devrait correspondre au montant prévu au Plan des investissements.

Une deuxième demande de subvention sera également faite pour la Phase 2 auprès de cet organisme.

La dépense sera financée par la trésorerie générale. Les charges annuelles d'investissement se montent à CHF 58'200.- et comprennent les frais d'intérêts variables sur le capital investi de CHF 3'000.-, les frais d'entretien de CHF 9'200.- et les amortissements de CHF 46'000.-. La dépense sera amortie sur 10 ans.

4. Planification

Le calendrier prévisionnel du projet est le suivant :

- **Adoption du préavis par le Conseil communal** : Septembre 2025.
- **Phase 1 – Installation du nouveau système de sonorisation** : Démarrage en octobre 2025, période idéale pour effectuer des travaux d'installation dans la grande salle, car sans spectacles programmés.
- **Phase 2 – Intégration de la sonorisation immersive et formation associée** : À réaliser en 2027, lors des travaux globaux de rénovation, avec une ouverture prévue du TBB rénové en 2028-2029.

Cette planification garantit une mise à niveau progressive de l'équipement, tout en assurant la continuité des activités artistiques du TBB.

5. Conclusion

En conclusion, le projet proposé, qui allie une intervention immédiate sur le système défectueux à une vision d'avenir intégrant une technologie immersive, est essentiel pour garantir la qualité des représentations et pérenniser l'attractivité du TBB. Ce dispositif, à la fois technique, économique et culturel, permettra de soutenir les ambitions artistiques du théâtre tout en assurant une gestion financière maîtrisée.

Bénéfices attendus :

- Amélioration notable de la qualité sonore et immersive au service des spectateurs et des artistes ;
- Réduction des coûts opérationnels liés aux locations d'équipements obsolètes et défectueux, tout en anticipant un investissement qui devait se faire avec la rénovation du TBB ;
- Harmonisation technique avec les systèmes des établissements culturels partenaires ;
- Valorisation du patrimoine culturel.

Face à ces enjeux, la Municipalité propose au Conseil communal de l'autoriser à engager un crédit d'investissement de CHF 460'000.- couvrant l'ensemble des besoins financiers liés à la réalisation de ces deux étapes. Il s'agira également de solliciter les soutiens complémentaires de la Loterie Romande afin d'optimiser le financement global. Les subventions obtenues seront portées en déduction du montant du crédit.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de sa Commission et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1 : La Municipalité est autorisée à acquérir un nouveau système de sonorisation pour le Théâtre Benno-Besson (TBB).

Article 2: Un crédit d'investissement de CHF 460'000.- lui est accordé à cet effet.

Article 3: La dépense sera financée par la trésorerie générale, imputée au compte n° 74070.25 "Remplacement de la sonorisation du TBB" et amortie en 10 ans.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :


P. Dessemontet



Le Secrétaire :


F. Zürcher

Délégués de la Municipalité : Mme Carmen Tanner, vice-syndique, en charge de l'urbanisme, de la culture, de la durabilité et des ressources humaines

M. François Armada, municipal en charge des bâtiments, des sports et des jumelages